



Bail pour location de maison

Par **houitte**, le **07/07/2009** à **17:56**

Bonjour,
Si je loue ma maison à une personne qui utilisera une partie à titre professionnel faut-il
séparer les deux ou ne faire qu'un bail de location normal?
Dans l'attente de votre réponse,

Merci de votre confiance,

Par **fffabre62**, le **07/07/2009** à **18:07**

SI VOUS LOUEZ UNE MAISON DONT VOUS SAVEZ QU'UNE PARTIE EST A USAGE
PROFESSIONNEL

Il faut signer un bail mixte : professionnel + habitation

pour tout savoir:

[fluo]<http://www.XXXXXXXXXXXXXXXXXX>
Pas de publicité. Supprimé[/fluo]

le bail professionnel prévoit des clauses de bail mixte

attention à la durée du bail !

six ans !